

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 17 décembre 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-87

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 décembre 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 décembre 2018.

Point de l'ordre du jour :

4.2. Rapport d'activité 2017-2018.

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Conformément au point 6° de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport annuel d'activité présenté par le Président.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2017-2018.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

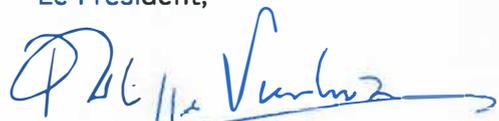
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	2
Votes exprimés :	26
Pour :	24
Contre :	2

Pièce jointe :

- Rapport d'activité 2017-2018.

Fait à Tours, le 20 décembre 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	21 DEC. 2018
	Transmise au recteur le :	21 DEC. 2018

RAPPORT D'ACTIVITE UNIVERSITE DE TOURS 2017-2018

- **Sommaire**

I Formation et insertion

II Recherche et partenariats

III Coopération internationale

IV Une université porteuse de valeurs

V Un pilotage volontariste des moyens humains, financiers et immobiliers

I - Formation et insertion

- **Accréditation de l'offre 2018-2023 :**

L'université de Tours a travaillé depuis 2016 à la préparation de la nouvelle offre de formation proposée aux étudiants pour la période de 2018 à 2023. Cette offre concerne l'ensemble des formations de licences, licences professionnelles et masters des dix composantes de l'université. Le processus a commencé par une autoévaluation des formations précédentes en 2016 / 2017 et s'est poursuivie par la préparation des nouvelles formations cette année. Cela concerne 90 mentions et 156 parcours au total.

Un des éléments significatifs de la politique de formation de l'université est la mise en œuvre d'une offre modulaire en licence. Cette structuration des licences permet aux étudiants (dès la rentrée de septembre 2018) de construire un parcours pluridisciplinaire pendant sa première année de licence, conforme à ses souhaits, et qui pourra ensuite s'adapter à l'évolution de ses projets d'étude ou d'insertion professionnelle à venir.

Les enseignants et enseignants-chercheurs des filières, responsables pédagogiques et directeurs d'UFR, tout comme les services de la formation (Service des Etudes et de la Formation, Centre d'Accompagnement à la pédagogie pour les Enseignants) et les services des composantes, responsables administratifs, scolarités, secrétariats pédagogiques, etc. ont été particulièrement mobilisés afin que l'offre de formation de l'université soit préparée dans les meilleures conditions. Ce travail collectif a porté ses fruits puisque toutes les formations proposées ont été accréditées, après un vote favorable du CNESER.

- **Tours lauréat d'un projet Plan d'Investissement d'Avenir 3 – Nouveaux Coursus à l'Université**



L'université de Tours a eu la grande satisfaction d'être lauréate d'un appel à projets « Plan d'Investissements d'Avenir – Nouveaux Coursus à l'Université » (PIA3 - NCU) lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation en mars 2018. 49 projets ont été déposés au niveau national, 19 ont été retenus et l'université de Tours se classe parmi les premiers ex-aequo. Le projet intitulé « **Parcours de Réussite Modulaire** » (**PaRM**) est doté d'un budget de 8 000 000 € sur une période de 10 ans.

Le projet « Parcours de Réussite Modulaire » (PaRM) offre aux étudiants de l'Université de Tours des licences générales modulaires, singulières et évolutives, adaptées à leurs profils et à leurs projets. Pour cela, PaRM innove en créant un dispositif original d'accompagnement et d'orientation et en proposant des modules hybrides de licence. En plaçant ainsi l'étudiant et ses choix au cœur du projet, le projet fonde sa structure sur trois principes : la modularité, la souplesse et l'accompagnement.

- **Congé pour Transformation Pédagogique**

L'université de Tours s'engage à soutenir les démarches des enseignants et enseignants-chercheurs qui souhaitent travailler à l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques ou de projets d'enseignement novateurs. A cette fin, l'université de Tours a créé en 2018 un Congé pour Transformation Pédagogique à destination des enseignants et des enseignants-chercheurs.

Le congé est accordé sur demande de l'enseignant, suite à la diffusion d'un appel à candidatures et à la constitution d'un dossier de demande. Il est accordé pour une durée d'un semestre par le Conseil Académique de l'université. En 2018-2019, un enseignant et une enseignante-chercheuse vont bénéficier de ce congé pour concevoir et mettre en œuvre de nouveaux projets pédagogiques. En la matière, l'université de Tours se montre pionnière et est associée à la réflexion nationale sur le sujet de la reconnaissance de l'investissement dans l'enseignement et la transformation pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Démarche qualité en formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs à la pédagogie**

Dans le cadre de sa démarche qualité autour de l'enseignement et des formations, l'université de Tours a initié depuis 2014 une formation à destination des maîtres de conférences nouvellement recrutés dans l'établissement. En 2017-2018, l'université a recruté un conseiller pédagogique au Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) afin de renforcer la formation et l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs dans la valence « enseignement » de leurs missions. Une formation a été proposée aux maîtres de conférences et ATER néo-recrutés, assurée conjointement par une formatrice docteur en sciences de l'éducation et par les personnels du CAPE. L'université de Tours s'est là encore montrée pionnière en la matière puisque une telle formation devient obligatoire pour l'ensemble des maîtres de conférences stagiaires à partir de la rentrée 2018, au plan national.

Parallèlement, plusieurs *Capédago* ont été proposés aux enseignants et enseignants-chercheurs cette année, pour échanger autour des pratiques et des problématiques d'enseignement.

La démarche qualité de l'établissement se poursuit avec un renforcement des processus d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) et d'évaluation des formations par les étudiants (EFE), pilotée par le CAPE. L'université de Tours a montré son engagement dans cette démarche et pourra utiliser son expertise puisque la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE) promulguée en 2018 va redéfinir et rendre obligatoire ces évaluations des formations et des enseignements, ainsi que l'utilisation de leurs résultats dans l'amélioration continue des formations.

- **Accueil et exonération des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile**

Depuis 2016, l'université de Tours accueille des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile et permet à certains d'entre-eux d'être exonérés de leurs frais d'inscription et d'étude du français, sous réserves de l'examen de leur situation sociale, de leur parcours antérieur et de leur projet d'insertion universitaire. L'université consacre chaque année un budget de 45 000 € à cette action et a reçu une subvention de 15 000 € sur deux ans, de la part de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Ce projet concerne une vingtaine d'étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile par semestre, qui ont besoin d'une maîtrise suffisante de la langue française pour intégrer un cursus universitaire.

Un accueil particulier a été mis en œuvre pour ces étudiants, avec l'aide du Bureau de la Vie Etudiante et de volontaires en service civique.

- **Bibliothèques universitaires : projet BU Ouvertes +**

En 2017-2018, l'université de Tours a continué la mise en œuvre et le développement de son projet « BU Ouvertes » sur les différents sites. Aujourd'hui, durant la majeure partie de l'année universitaire, un étudiant peut trouver chaque soir au moins un lieu d'étude ouvert jusqu'à 22h et les différentes bibliothèques de l'université, y compris celle de Blois, sont ouvertes le samedi. Ce projet a été doté d'un budget total d'un peu moins de cent mille euros, sur trois ans.

- **Point Parcoursup**

Au printemps 2018, l'université de Tours a reçu 30 000 candidatures sur la plateforme Parcoursup. Aujourd'hui, 7 000 candidats ont bénéficié d'une réponse positive de l'université à l'entrée en licence générale ou en Première Année Commune des Etudes de santé (PACES, ex-première année de préparation au concours de médecine). Les licences générales de l'université ont pu accueillir l'ensemble des candidats du secteur (académie, Région Centre-Val de Loire). Une pression importante a pesé que les licences de Psychologie, Droit, Langues Etrangères Appliquées, PACES, Gestion et Sciences de la Vie.

Des moyens supplémentaires ont été accordés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour augmenter les capacités d'accueil en droit et psychologie (sous forme de financement d'enseignants-chercheurs contractuels).

La Maison pour l'Orientation et l'Insertion Professionnelle (MOIP) a été sollicitée durant une grande partie de l'année pour la mise en œuvre et l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs dans le paramétrage de la plateforme Parcoursup. La décision de l'université a été de respecter les choix des différentes filières en matière d'examen des vœux des candidats. Ainsi, deux logiques ont été mises en œuvre : une logique « *a priori* » où l'étude des dossiers des candidats a conduit à des préconisations en « oui si » avec des dispositifs d'accompagnement spécifiques d'une part, une logique « *a posteriori* » privilégiant l'accueil de l'ensemble des candidats, avec la possibilité de dispositifs d'accompagnement pour les étudiants qui auraient des difficultés au cours des premières semaines dans leur formation, d'autre part. Des moyens supplémentaires ont été accordés par le Ministère, via le rectorat d'Orléans-Tours pour le développement des dispositifs d'accompagnement, avec une somme globale d'environ 350 000 € pour l'année 2018-2019.

Le bilan de la campagne 2017-2018 de Parcoursup est le suivant :

- 29959 vœux émis par 20752 candidats dont 27224 vœux confirmés (perte de 9% des vœux émis)
- 6946 inscriptions dont 5317 nouveaux inscrits à l'université
- une baisse de 4.5% du nombre de néo bacheliers inscrits

- **Poursuite de la politique qualité de la formation continue**

L'université a fait le choix de s'engager dans une démarche qualité pour la formation continue et tout au long de la vie, visant une certification. Cette démarche se décline sous diverses formes selon les composantes et structures et le Service Universitaire Commun de la Formation Continue (SUFCO) continue le processus de certification par le biais de l'organisme Formation Continue à l'Université (FCU-Bureau Veritas). De nouvelles formations courtes ont été ouvertes à la formation continue, notamment celle à destination d'une entreprise pharmaceutique (SANOFI), ce qui permet l'identification de l'université comme organisme de formation tout au long de la vie pertinent pour de tels partenaires.

II - Recherche et partenariats

• **Recherche, valorisation, études doctorales : présentation générale**

Les 35 unités de recherche de l'université de Tours regroupent 800 chercheurs et enseignants-chercheurs, 150 ingénieurs et techniciens et 700 doctorants.

Au cours d'une année, nos unités publient **plus d'un millier d'articles scientifiques** dans des revues d'audience internationale, contribuant à 1,8/1000 de la production de recherche européenne ; ce nombre est en augmentation régulière (données de l'Observatoire des Sciences et Techniques).

Impliquée dans toutes les grandes disciplines académiques, l'université de Tours est particulièrement investie dans **la recherche médicale, la biologie fondamentale et les sciences humaines**. Grâce à un partenariat fort avec l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), l'université de Tours a une visibilité internationale remarquable en sciences vétérinaires.

Parmi les grands programmes de recherche développés à l'université, citons pour leur originalité :

- le programme Intelligence des Patrimoines qui réunit entre autres historiens, informaticiens, biologistes et spécialistes des matériaux autour de la compréhension et la mise en valeur de nos patrimoines naturels et culturels, avec la Région Centre comme terrain d'expérimentation et de valorisation,
- le nouveau programme de l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (université-CNRS) autour des insectes comme ressource alimentaire.

• **Des laboratoires en ordre de marche**

L'année 2018 a débuté avec le nouveau contrat quinquennal de l'université. Ce contrat comporte, en particulier, la mise en place des entités de recherche structurant notre activité scientifique. L'organisation des équipes de recherche de l'université (leurs thématiques, projets, périmètres et moyens) a été préparée par l'université et ses partenaires pendant deux ans, évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCÉRES) puis entièrement validée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Depuis Janvier 2018, l'université compte 35 unités de recherche, dont 15 sont des unités mixtes avec le CNRS, l'INRA ou l'INSERM et 9 des unités partagées avec d'autres universités, couvrant l'ensemble des domaines universitaires. Parmi les nouveautés les plus notables, citons :

- une nouvelle unité mixte de recherche avec l'INRA (BOA = Biologie des Oiseaux et Aviculture) ; grâce à son partenariat avec l'INRA, l'université de Tours occupe une place exceptionnelle dans les sciences vétérinaires (76^{ème} place mondiale dans le classement thématique dit « de Shanghai »).
- trois nouvelles unités de recherche partagées avec l'université d'Orléans (en économie, mathématiques-physique théorique, et mécanique).
- un nouvel institut de recherche en sciences juridiques.

Il faut ajouter à ces unités de recherche 7 fédérations de recherche actives qui mènent des actions d'animation scientifique et encouragent les collaborations pluridisciplinaires en histoire, informatique, sciences des matériaux, modélisation et simulation.

• **Une ouverture internationale**

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons accueilli de nombreux chercheurs étrangers dans

nos laboratoires pour des périodes allant de quelques semaines à plusieurs années. L'université recrute une trentaine de chercheurs étrangers pour des périodes de 1 mois à 1 an. En partenariat avec l'agence Studium, l'Institut d'Études Avancées en Région Centre-Val de Loire, l'université de Tours a accueilli pour de longues durées d'éminents collègues

dans les domaines suivants : nanosciences pour l'énergie, imagerie médicale, droit européen de l'asile, physique théorique et pas moins de 3 historiens au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR).

- **Des moyens stables**

Pour accompagner la progression de l'activité de recherche, l'université a apporté des moyens supplémentaires aux unités de recherche. C'est ainsi que le budget destiné au « soutien de base » des unités a augmenté de 10% (soit 200 000 €) entre 2016 et 2018.

- **Des projets et réalisations de rénovation immobilière**

Un bâtiment de la Faculté de Médecine en voie de rénovation : le bâtiment Vialle de la faculté de médecine, entièrement dédié à la recherche en Biologie/Santé, dresse sa verticale carcasse de béton sur 7 étages à proximité de l'hôpital. Dans un état de vétusté et d'inconfort important, loin des normes d'isolation, il va être l'objet d'une rénovation complète. Ce chantier de 7 M€ s'étalera tout au long de l'année 2019. Les équipes de recherche en médecine, biologie et chimie pourront réintégrer le bâtiment en 2020.

- **De nouvelles Ecoles Doctorales inter-établissements**

La rentrée 2018 est l'occasion pour les universités de Tours et d'Orléans et pour l'INSA Centre Val de Loire, de mettre en place de nouvelles écoles doctorales communes aux 3 établissements. Ces structures d'accompagnement et de formation regroupent les étudiants-chercheurs par grands secteurs disciplinaires. Ces étudiants et chercheurs, communément appelés doctorants, sont les futurs docteurs de l'université destinés à des carrières professionnelles variées dans l'industrie, les services ou l'administration, et bien sûr pour certains d'entre eux dans la recherche et l'enseignement. Ces nouvelles écoles doctorales inter-établissements sont fédérées au sein d'un « collège doctoral » qui vient de se doter d'un outil commun de gestion des inscriptions des doctorants, de leurs formations tout au long de leur thèse, et du suivi de leur insertion professionnelle (ADUM). Enfin, pour répondre aux attentes exprimées par nombre croissant d'étudiants, les doctorants peuvent désormais avoir au cours de leur formation doctorale une sensibilisation à l'entrepreneuriat par le biais d'un Certificat Universitaire « Entrepreneuriat Stratégie et Innovation » organisé par le pôle Pépité Centre-Val de Loire. Les écoles doctorales et le pôle Pépité ont ainsi co-organisé en juin 2018 le séminaire Docteurs & Entrepreneurs (dont un rendu est disponible sur la chaîne Youtube du pôle Pépité à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=VS74rkFp7lg>)

Est désormais en service un site internet dédié au Collège doctoral Centre - Val de Loire <https://collegedoctoral-cvl.fr>

Conçu avec nos deux partenaires que sont l'université d'Orléans et l'INSA CVL, avec lesquels nous partageons nos cinq écoles doctorales, ce site expose le mode de fonctionnement des études doctorales.

- **C-VaLo : la nouvelle structure de Valorisation de la Recherche en Région Centre Val de Loire.**

Afin d'apporter une réponse collective aux éléments soulevés par le rapport de la Cour des Comptes du 28 mars 2018 prescrivant la mise en extinction de la SATT Grand Centre, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche et établissement de santé présents en région Centre-Val de Loire se sont regroupés pour déposer, auprès du Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI), une nouvelle structure de valorisation des résultats de la recherche académique, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et des métropoles d'Orléans et de Tours. Cette nouvelle structure de valorisation, nommée C-VaLo et dont le siège est à Tours, a vocation à couvrir l'ensemble des sujets de protection de la propriété intellectuelle, de maturation technologique et de transfert de technologies aux sphères socio-économiques.

- **ViroCoVax : Une startup issue de notre université lauréate du concours i-LAB.**

Le concours national i-LAB, qui ambitionne d'accompagner la création des start-up innovantes et encourage l'esprit entrepreneurial, a 20 ans. Depuis sa création, i-LAB a soutenu la création de plus de 1 800 entreprises. C'est un label extrêmement précieux pour ces jeunes pousses lors de leurs phases ultérieures de développement. En 2018, le jury national a choisi de distinguer 64 lauréats parmi les 383 candidats. Parmi ces lauréats, un seul projet de la Région a été retenu : ViroCoVax. Cette startup, fondée par Edouard Seche, est issue des recherches du laboratoire MAVIVH (UT/INSERM, U1259) dirigé par Philippe Roingeard. Elle ambitionne le développement de nouveaux vaccins pour traiter des maladies d'importance mondiale (hépatite C, dengue...) et des maladies émergentes (Zika). Ces technologies, protégées par des brevets internationaux, sont soutenues par la SATT Grand Centre (à terme C-VaLo) et également, par la Région Centre Val de Loire, dans le cadre du programme ARD 2020 « Biomédicaments ».

III - Coopération internationale

L'université de Tours a entrepris la mise en œuvre d'une politique internationale ambitieuse basée sur la notion de partenariat privilégié. Deux zones de coopération spécifique ont été identifiées : l'une en Europe, et ce dans le cadre des projets d'universités européennes portés par les Etats et l'agence Erasmus et l'autre en direction des continents sud-américain, africain et sud-asiatique. Dans les deux cas, il s'agit pour l'université de Tours de construire des partenariats pérennes de développement de double-diplômes, de mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels, de programmes de recherche conjoints, et de partage de valeurs académiques fondées sur la volonté de contribuer à l'interculturalité, notre manifeste pouvant se résumer par : « L'enseignement supérieur et la recherche n'ont pas de frontières ».

L'université de Tours œuvre activement pour renforcer sa visibilité à l'international et sa présence dans les classements académiques mais nous avons également une stratégie d'identification thématique et géographique de partenaires étrangers hors-Europe, avec lesquels nous convergeons autour de la notion de réciprocité et de diversité.

L'internationalisation d'une université reste néanmoins un processus à long terme puisque cela nécessite de faire évoluer le modèle classique de collaboration bilatérale individuelle d'un enseignant-chercheur vers un fonctionnement privilégiant une coopération multilatérale et transversale associant plusieurs laboratoires et composantes de deux ou plusieurs établissements. C'est l'objet du travail que l'université de Tours a amorcé en 2018 via l'identification d'universités de pays européens - parmi les 300 accords dont nous disposons - avec lesquelles nous avons bâti de solides relations académiques et avec lesquelles nous pourrions construire un consortium dédié au développement de projets académiques multilatéraux.

Le projet d'internationalisation de l'université de Tours est donc constitué de deux volets complémentaires européens et non-européens contribuant à renforcer de manière très significative la visibilité internationale de l'établissement dans le champ de la complémentarité et du partage des savoirs, des compétences et des expertises.

- **Favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs dans une université étrangère**

Dans le cadre de sa nouvelle politique d'accompagnement des personnels en mobilité sortante, l'université a mis en place un appel à projet permettant aux enseignants-chercheurs de l'établissement de se rendre pendant un mois chez un partenaire historique ou privilégié. L'objectif est de favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs vers une université qui coopère avec l'université de Tours, sachant que 1/3 des bourses ont été ciblées vers des universités présentant des accords formation et recherche et 2/3 des bourses relèvent d'une politique de partenariat stratégique ; le tout consolidant la coopération existante en élargissant le périmètre vers de nouveaux domaines, en formation et en recherche. Sur le plan de la formation, ont été considérées comme prioritaires, les

missions de finalisation de Diplôme en Partenariat International (doubles diplômes ou délocalisations), missions d'enseignement, de préparation de réponses à des appels à projets internationaux ou de renforcement et d'extension du périmètre de partenariats existants. Sur le plan de la recherche, ont été considérées comme prioritaires, les actions en lien avec la mise en place de nouveaux projets scientifiques et de réponses à des appels à projets, l'encadrement et l'accompagnement de co-tutelles de thèses.

L'appel à projet a été un succès et il sera reconduit en 2019. Il a permis à cinq enseignants-chercheurs de se rendre en Australie, Inde, Iran, Japon et Vietnam.

- **Développer les écoles d'été**

Depuis 15 ans, la direction des relations internationales organise des programmes courts, à la carte, en anglais ou en français, à la demande de ses partenaires internationaux.

SFU (Simon Fraser University – Vancouver, Canada) fut l'une des premières universités à solliciter Tours pour un programme d'été « littérature et civilisations françaises » et elle reviendra probablement encore en 2019. Les partenaires sollicitent nos services dans le but de préparer un programme pédagogique et culturel « sur mesure » répondant à leurs exigences académiques et crédité dans le cursus de leurs étudiants.

Depuis 10 ans, des universités d'été ouvertes aux candidats étrangers individuels, ont également vu le jour sur des thématiques variées telles que : « Understanding Europe », « History and Culture of Food », « Littérature et culture en Val de Loire » ou « Multispectral Imaging for Societal, Environmental and Patrimonial Issues », alliant des cours dispensés par nos enseignants spécialistes des domaines et des activités culturelles caractéristiques de la Touraine.

Les participants découvrent ainsi notre université et la région, dans un cadre sécurisant et apprécient la formule du séjour clés en main, où tout est géré et encadré par la Direction des Relations Internationales : logement, cours, activités culturelles, logistique. En 2018, l'université de Tours a organisé et accueilli 4 écoles d'été :

Université partenaire	Intitulé du programme	Dates	Effectif du groupe	Contribution des personnels de l'Université de Tours
Bucknell University (USA)	<i>Tasting France: The Science and Culture of Terroir</i> > Programme portant sur la gastronomie française avec un focus particulier sur notre notion de terroir	Du 4 au 16 juin 2018	13 étudiants + 2 encadrants (Coordinateur : John Westbrook)	Conférences de : Kilien Stengel (IEHCA) Christophe Bressac (Sciences) Marc De Ferrière (IEHCA) Amélie Robert (DESS-Géographie)
University of Melbourne (Australie)	<i>In the Heart of the Loire Valley</i> > Programme interdisciplinaire portant sur la Renaissance en Val de Loire	Du 26 juin au 13 juillet 2018	27 étudiants + 2 encadrants (Coordinateur : Véronique Duché)	Anne Boutet (CESR) Toshinori Uetani (CESR) Rémi Jimenes (CESR) Killien Stengel (IEHCA)
City University of New York (CUNY)/College of Staten Island (USA)	<i>Film Studies and Film Making in Tours</i> > Programme portant sur le cinéma français à la fin duquel les étudiants devront	Du 2 au 22 juillet 2018	8 étudiants + 2 encadrants (Coordinateur)	Aide technique par Antoine Bordeau et Thierry Payen (service audiovisuel des Tanneurs) Nadine Michau (Sociologie)

	restituer un court-métrage		teur : David Gerstner)	
Chungnam University (Corée du Sud)	<i>French Language and Culture in Tours</i> > Programme d'apprentissage du français intensif et de découverte culturelle	25 juin au 20 juillet 2018	12 étudiants (Coordinateur : Vanessa Bourbon)	CUEFEE (88 heures d'enseignement)

- **Renouveler les diplômes en partenariat international**

La mise en place d'une nouvelle offre de formation à l'Université de Tours pour la rentrée 2018 s'est traduite à la Direction des Relations Internationales par la nécessité de renouveler les conventions de doubles diplômes, conformément aux dispositions nationales.

Le processus de renouvellement s'est articulé autour de deux phases impliquant les enseignants responsables des doubles diplômes : d'une part le bilan des doubles diplômes existants, d'autre part le renouvellement des conventions en tenant compte des nouvelles maquettes de formations.

En parallèle, des discussions et négociations ont été menées avec les partenaires, aux niveaux pédagogique et administratif. En interne, les renouvellements ont été effectués en lien avec la Direction de la Formation et ont donné lieu à une validation par les instances universitaires (CORI, Conseil d'UFR, CFVU, CA). Pour la rentrée 2018, ce sont ainsi 11 doubles diplômes qui ont été renouvelés et qui concernent les composantes et les formations suivantes :

- Licence Sciences Humaines et Sociales, mention Histoire et Master mention Histoire, Parcours Histoire et cultures européennes, élaborés conjointement avec la Ruhr-Universität Bochum (RUB, Allemagne) – création initiale en 2002 (Licence) et 2009 (Master).
- Licence de Musicologie, Parcours Musique et Musicologie, en collaboration avec la Folkwang Universität der Künste Essen (Allemagne) – création initiale en 2012.
- Licence mention Droit, parcours Droit français et Droit allemand, en partenariat avec la Ruhr-Universität Bochum (RUB, Allemagne) – création initiale en 2010. En 2018, ce renouvellement a été complété par la création du double diplôme de Master de Droit européen, parcours franco-allemand, qui s'inscrit dans la continuité du programme de premier cycle proposé avec la RUB.
- Licence d'Informatique European Computer Science (ECS), en collaboration avec les partenaires suivants : Turku University of Applied Sciences (Finlande), Université de Lorraine, Hochschule für Angewandte Wissenschaften (Hambourg, Allemagne), University Ca' Foscari (Italie), Instituto Politécnico de Coimbra (Portugal), Universitatea de Vest din Timisoara (Roumanie), Universidad de Burgos (Espagne) – création initiale en 2009.
- Master Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales, Parcours Etudes italiennes et Histoire de l'art (à l'Université de Tours) et de la Laurea magistrale in Italianistica ou de la Storia dell'arte e archeologia à Perugia.
- Master Marketing-Vente, en coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban). Porté par l'IAE, ce double diplôme concerne le Parcours Expérience client – création initiale en 2005 en tant que formation délocalisée, puis évolution en double diplôme en 2012.
- Master Arts, Lettres et Civilisations, parcours Lettres, en partenariat avec l'Université du Monténégro – création initiale en 2015.
- Master Langues et Sociétés, Parcours Etudes culturelles, proposé en coopération avec l'Universidad de Murcia (Espagne) et l'Universidad Nacional de Colombia (Colombie) – création initiale en 2015 et 2016.

- **Renforcer la présence de l'UT dans les classements internationaux**

Déjà l'an dernier, l'université de Tours avait fait une apparition dans les meilleures places du classement thématique « Sciences Vétérinaires » de l'Academic Ranking of World Universities (Shanghai). En 2018, cette place est maintenue dans le top 100 des meilleures institutions. Dans le domaine des mathématiques, l'établissement reste présent dans le top 500. La médecine est toujours aussi performante puisque l'université est à la 401ème place du classement thématique QS.

En 2018, pour la première fois, l'université de Tours apparaît dans le classement de Leiden. Celui-ci a été créé par une équipe de chercheurs de l'Université de Leiden, aux Pays-Bas. Le principe en est simple : les universités sont classées en fonction du nombre de publications scientifiques présentes dans l'une des plus grandes bases de données de la littérature scientifique : *Web of Science*. Ce classement référence les universités ayant au minimum 1000 publications sur la période 2013-2016. Harvard est à la première place avec 33045 points et l'Université de Tours apparaît à la 805ème place (sur 938 universités référencées) avec 1247 points. Dans le grand Ouest, seules 4 universités sont classées : Nantes, Rennes, Poitiers et Tours.

- **Répondre aux appels à projets d'universités européennes**

L'université de Tours s'engage dans un projet de création d'un réseau d'universités européennes avec lesquelles l'établissement coopère, tant en termes de recherche que de formation. La réflexion est portée par un groupe de travail constitué de représentants des composantes (Facultés, Ecole et IUT). L'appel à projet a été lancé par l'union européenne et nous souhaitons construire un projet fondé sur une véritable stratégie collective.

IV Une université porteuse de valeurs

- **La montée en puissance du service de santé universitaire (SSU)**

La volonté du service est de proposer un projet global visant le bien-être des étudiants, au sein duquel sont développés différents axes : lutte contre le mal-être et prévention du suicide, lutte contre les addictions, actions sur les déterminants nutrition, activité physique, sommeil, vie affective et sexuelle, actions visant à renforcer les compétences psychosociales (estime de soi, communication...).

Nous souhaitons notamment impliquer davantage les étudiants à la création des actions : outre les étudiants relais-santé, il convient de solliciter les étudiants en diététique, génie biologique, communication, LEA, graphisme,...

A ainsi été développé un partenariat avec les étudiants de l'association ACTED (Association du conservatoire de Tours des élèves en art dramatique) pour des actions de type théâtre-débat, que nous souhaitons pérenne.

Une méthodologie de projet concernant les différentes actions de prévention et de promotion de la santé a été mise en place, avec rédaction de fiches actions par les personnels référents des différentes actions, réunions de préparation et réunion finale en juin afin de disposer en fin d'année universitaire d'un programme prévisionnel des actions pour l'année à venir.

- **Concernant la veille sanitaire**

Un protocole relatif aux « événements graves » - situations de violence a été réalisé : un travail a été mené avec le vice-président Vie étudiante sur un protocole harcèlement entre étudiants et entre étudiants et enseignants. Le protocole a été validé en mai 2016 et est accessible en ligne ainsi que via une plaquette destinée aux étudiants et aux personnels. Sa réactualisation par la nouvelle chargée de mission égalité a eu lieu en 2016/2017.

· **Création d'un dispositif d'accueil des étudiants migrants et demandeurs d'asile en février 2017**

Piloté par le bureau de la vie étudiante (BVE), ce dispositif consiste dans le recrutement de 2 services civiques dédiés à l'accueil des réfugiés et à la mise à disposition sur une partie de son temps de l'assistante sociale du SSU pour recevoir ces étudiants et les aider sur le plan social, notamment via la commission d'exonération des droits d'inscription au CUEFEE à laquelle elle participe. Ce dispositif a vocation à prendre de l'ampleur.

· Une collaboration avec la chargée de mission Egalité a été menée sur l'accompagnement des **étudiants transgenre** à l'université.

· Une convention est en cours de rédaction avec le CLAT concernant la prise en charge et le dépistage de la tuberculose auprès des étudiants primo-inscrits à l'université, originaires des pays à risque d'endémie tuberculeuse. Cela devrait permettre de disposer d'une procédure et de faciliter l'information, l'orientation et la prise en charge de ces étudiants, à compter de l'année 2018/2019.

Amélioration de la communication du SSU

Communication interne à l'université :

Les infirmiers référents des sites ont participé aux réunions de rentrée des étudiants des différentes filières afin de présenter le service et expliquer notamment l'intérêt du bilan de santé aux étudiants.

Travail avec les services dans l'organisation des actions de prévention et de promotion de la santé : **Service culturel, SUAPS, BVE.**

Participation aux semaines de la Découverte (semaines de rentrée), et à la formation organisée par le bureau de la vie étudiante présentant les services de la DVE aux personnels.

Des rencontres ont eu lieu avec le **Service communication** de l'université et ont permis la mise en place de modifications de nos supports de communication concernant la présentation générale du service (nouveau marque-page, intégrant notamment le point santé Blois, Kakémono...) ainsi que le développement d'une communication spécifique pour chaque action de promotion de la santé menée par le SSU (« le SSU propose des consultations gynéco », « le SSU vous vaccine », « le SSU accompagne les étudiants en situation de handicap »...) et la remise en forme de la page « santé » du site de l'université.

Communication vers l'extérieur :

Des liens ont été renforcés cette année avec le CLAT37 et avec la CPAM, dans le cadre de la création du centre de santé.

· **Concernant les partenariats :**

Afin de favoriser la mise en place de partenariats, plusieurs rencontres ont été organisées cette année avec l'équipe du CEGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles).

Par ailleurs, le SSU, à travers sa directrice, collabore avec l'UFR médecine s'agissant de l'accompagnement précoce des étudiants en difficulté (participation à une commission mensuelle).

· **Concernant le développement de l'accessibilité des services du SSU :**

Mise en place de conventions avec :

- l'ESPE sur la période de 2015/2018,

- les IFSI du CHRU, de la Croix Rouge de Tours et d'Amboise pour accueillir leurs étudiants depuis septembre 2016.

Un conventionnement identique a été mis en oeuvre avec l'école des Beaux-Arts en septembre 2017.

L'organisation du service

• Concernant l'équipe SSU :

Augmentation du temps psychologue de 10% (total de 160 %), avec 2 psychologues à 80% chacune.

Intégration des missions d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (ESH) au sein du service.

Depuis 2016, la mission handicap « étudiants » a intégré le SSU.

En septembre 2017, un changement de personnel a eu lieu, avec le recrutement d'une 2ème personne chargée de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Le suivi et développement des partenariats sur la thématique du handicap (COFIL entreprises), ainsi que la mise en place d'actions de sensibilisation reste à renforcer, le temps des chargées d'accompagnement étant prioritairement porté sur la mise en place des accompagnements individuels.

Réorientation de l'organisation des étudiants relais santé (ERS) : répartition sur 3 groupes (addictions et soirées festives, sexualité et bien-être depuis septembre 2016).

La coordination générale des 3 équipes est assurée sur le plan administratif par la responsable administrative et sur le plan du projet de santé par la directrice.

Le bilan de la première année de réorganisation ayant pointé un besoin de davantage de transversalité sur certaines actions, cela a été pris en compte en 2017/2018, avec des temps de formation en début d'année communs aux 15 ERS, quel que soit leur groupe. La nécessité d'une coordination au plus près d'eux devient prégnante, le bon fonctionnement du dispositif demandant un accompagnement au quotidien, seul garant d'une transversalité réelle dans la mise en œuvre des actions.

• Evènements organisationnels rencontrés en 2017/2018 :

La mise en place d'un nouveau logiciel (obligatoire pour le démarrage du centre de santé) en mars 2018 a révolutionné la vie du service. Outre le fait qu'il simplifie un certain nombre de tâches pour les utilisateurs, il a fallu que chacun se forme et s'habitue aux nouvelles fonctionnalités

A cela s'est greffée la surcharge de travail liée à la création du centre de santé, officialisée en avril 2018, et qui a engendré des modifications dans la manière de travailler de chacun, et notamment des médecins, de la secrétaire, de la responsable administrative et de la directrice (cotation des actes, télétransmission...).

Les difficultés rencontrées par le service en 2016/2017 concernant les visites médicales des étudiants internationaux ont perduré cette année ; celles-ci étant jusqu'en janvier 2017 effectuées par l'OFII (Office Français et de l'Immigration et de l'Intégration) et étant déléguées aux universités depuis, sans transfert de moyens. Parmi ces étudiants un certain nombre (1000 pour 2017/2018) sont issus de pays à risque d'endémie de tuberculose et doivent donc bénéficier d'un dépistage par radiographie pulmonaire notamment, que nous n'avons pas les moyens de financer actuellement. Des tentatives de conventionnement avec le CLAT, organisme en charge de la tuberculose sur le département, n'ont pu aboutir faute de consensus national sur la conduite à tenir. Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée localement en 2017/2018, la rédaction d'une convention entre le SSU, le CLAT 37 et l'ARS devrait voir le jour en 2018/2019 et clarifier la situation

• UNIVERSITÉ 2040

Développement durable et responsabilité sociétale : une stratégie mise en place par l'université de Tours.



Afin de réfléchir à l'université de demain, des actions en matière de développement durable ont eu lieu tout au long de l'année, sous l'égide des cinq groupes de travail organisés autour du projet « Université 2040 ».

Les 5 groupes thématiques :

Biodiversité
 Déchets
 Qualité de vie au travail
 Performance énergétique
 Transports et mobilités

Les manifestations

Du 19 au 24 mars 2018, une « semaine de l'environnement » a été organisée autour de plusieurs événements : une conférence « urgence sociale et changement climatique », un nettoyage du Bois de Grandmont, une conférence « déchets nucléaires », une conférence « zéro déchet », une intervention sur la question des communs (l'air, l'eau, les forêts doivent-ils être des biens communs ?), un concert au jardin des Tanneurs (avec Bus des Rêves / Silvestro Dice / les Entraîneurs), un marché de producteurs et artisans locaux.

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, les membres du projet « Université 2040 » ont organisé, le 5 juin 2018, une journée, ouverte à tous les personnels, permettant de découvrir, au détour d'expositions, d'ateliers et d'échanges, les thématiques du projet « Université 2040 ».

Les actions

Les cinq groupes de travail mis en place dans le cadre du plan « Université 2040 » ont initié plusieurs actions :

- Installation de composteurs sur quatre sites universitaires avec l'objectif d'en installer sur l'ensemble des sites universitaires
- Gestion du bois de Grandmont. La coupe de bois et le débardage en mode doux (chevaux) prévus dans le cadre du plan de gestion du bois de Grandmont établi en partenariat avec la ville de Tours et l'agence d'urbanisme ont été menés en 2017 et 2018. La mise en place d'un parcours pédagogique a débuté.

- Développement des jardins partagés.
Le jardin des Tanneurs continue à se développer. L'installation d'un nouveau jardin partagé en Faculté de médecine (site Tonnellé) est actée. Le jardin des aromatiques sur le site de Grandmont a été repris par la faculté des Sciences et Techniques. Un atelier jardinage est organisé tous les 15 jours pour les personnels et étudiants avec un jardinier à compter de 23 novembre 2018.
- Le 8 octobre 2018 a été lancé, en partenariat avec Engie, fournisseur de chauffage de l'université l'application Civitime. Chaque étudiant et chaque personnel a été invité à télécharger l'application et à réaliser des éco-gestes et à répondre à des questions de culture générale en matière de développement durable afin de gagner des points. L'équipe gagnante est celle qui a défendu le projet d'une électricité 100 % verte. Ce projet sera mis en œuvre par l'université dans le cadre de son prochain contrat de fourniture d'électricité.
- L'opération « exprimez-vous » a permis de recueillir les avis de nombreux personnels dans toutes les composantes sur les améliorations qui pourraient être apportées à la qualité de vie au travail.

- **La Vie Etudiante : un terrain d'expérimentation, d'engagement, de formation.**

Pratiquer une activité physique, sportive et artistique au SUAPS, consulter au SSU, assister à un spectacle culturel, faciliter l'engagement au sein d'une association étudiante, déposer une demande de subvention au FSDIE, constituent autant de possibles offerts par les différents services de la **Vie Etudiante** de l'université de Tours.

L'année universitaire 2017-2018 a été un tournant dans la reconnaissance de la Vie Etudiante. En effet, sa prise en considération a été renforcée par la promulgation de la « Loi Egalité et Citoyenneté » du 27/01/17. Cette dernière offre notamment la possibilité à un étudiant de faire valider dans son cursus des compétences qu'il a acquises lors d'un engagement citoyen. C'est la raison pour laquelle l'université de Tours a mis en place un partenariat avec des associations ou structures extérieures qui souhaitent proposer des missions d'**engagement bénévole**. Au-delà des liens qui tendent à se tisser entre différents acteurs du territoire, cet engagement permet à l'étudiant de développer sa citoyenneté, d'acquérir des compétences personnelles complémentaires à sa formation.

Une autre nouveauté est venue éclaircir le paysage de la Vie Etudiante : le **Centre de santé** ! A la disposition des étudiants depuis le printemps dernier, le centre de santé constitue une évolution notable, un choix fort dans un contexte toujours plus préoccupant sur l'état de santé des étudiants. Recevoir, accompagner, écouter, traiter, prescrire, renforcer, considérer, Les premiers chiffres de fréquentation représentent un indice indéniable de l'absolue nécessité de proposer ce service à nos étudiants.

Enfin, le **Budget Participatif Etudiant** a été expérimenté sur le site des Tanneurs, site choisi en 2018. L'idée est de confier aux étudiants le soin d'imaginer et de façonner des espaces d'études et de vie qui leur ressemblent et qui répondent à leurs besoins. Ils sont invités à proposer des projets d'aménagement servant l'intérêt général.

5 projets ont été financés en avril 2018 : piano en libre-service, espaces de détente et de repos, etc...

L'Université de Tours est la **première université française à avoir mis en place un budget participatif étudiant**, en partenariat avec le Crous Orléans-Tours et avec le soutien de la Région Centre – Val de Loire et de la Caisse des dépôts et des consignations. Depuis son lancement, plusieurs universités ont développé un dispositif analogue, telles que l'université Rennes 2 et l'université Grenoble-Alpes.

De la prise en compte de l'engagement bénévole aux projets d'amélioration de vie sur le campus, en passant par une vie culturelle et sportive foisonnante, la Vie Etudiante se situe bien au cœur des préoccupations et constitue un vecteur de réussite incontournable pour l'étudiant.

- **Vie culturelle**

Cette année marque un record absolu avec près de 7 500 passeports culturels étudiants (PCE) vendus, soulignant la pertinence de ce passeport culturel qui fêtera à la rentrée 2018-19 ses 25 ans. A noter également une hausse sensible de la fréquentation des manifestations se déroulant dans la salle Thélème, tous domaines confondus, grâce bien sûr à la qualité des propositions mais aussi à une médiation renforcée sur les réseaux sociaux. La forte implication du service culturel dans la dynamique vie étudiante (CPO, Back to fac festival, réflexion sur la CVEC...) n'empêche pas en parallèle le renforcement d'actions en lien avec la pédagogie et la recherche. Ainsi cette année la résidence d'artiste de la plasticienne Carole Marchais s'est fortement ancrée au sein de l'équipe CITERES donnant lieu à la création de plusieurs installations à la MSH et aux Tanneurs. La reconnaissance des pratiques artistiques et culturelles au sein des cursus a aussi été, et demeure, un enjeu important avec le remplacement des UEO par le CERCiP.

A noter le renouvellement de la convention cadre avec la DRAC Centre-Val-de-Loire (signature prévue à l'automne) avec un engagement financier renforcé et le renouvellement du contrat d'objectifs avec le département qui a vu, pour le volet culture, le niveau d'engagement financier maintenu.

L'Université participe activement au réseau des services culturels de l'enseignement supérieur (A+U+C) et siège désormais au CA de cette association. A+U+C a été à l'initiative de l'opération des « Nouveaux Commanditaires » qui a abouti à la création de l'œuvre « The Public Art Centre » de Wesley Meuris. Cette installation qui a vocation à tourner dans les centres d'art en France et à l'étranger, met en valeur les œuvres du 1% artistique des universités (dont le Calder de l'IUT de Tours) et a été inaugurée à Beaubourg en juin.

La régie de la salle Thélème, a été déplacée et apporte une réelle amélioration, tant du point de vue esthétique pour le spectateur que du point de vue pratique pour les techniciens. La salle de spectacle de l'Université, très sollicitée, doit faire l'objet d'aménagements ou de rénovations dans les mois et années à venir pour maintenir sa qualité d'accueil des artistes et des publics.

A signaler également la mise en place par le bureau d'action sociale d'un atelier théâtre pour les personnels qui a beaucoup plu. La proposition sera reconduite en 2018-19.

- **L'Université du Temps Libre (UTL)**

L'Université du Temps Libre a connu une belle saison 2017-18 avec la programmation d'une centaine d'activités, conférences, ateliers, cours ; le nombre d'adhérents a légèrement augmenté (205 contre 190) et les conférences de l'UTL ont été ouvertes à 40 étudiants de médecine pour validation dans leur cursus.

Un nouvelle ville partenaire a rejoint Fondettes, Saint-Cyr et Tours ; il s'agit de Ballan-Miré, où se sont déroulées quatre conférences qui ont drainé en moyenne 60 spectateurs, dont beaucoup de non-adhérents qui ont découvert ainsi l'UTL. A Fondettes la fréquentation des conférences a connu une forte augmentation ; elle a presque doublé par rapport à l'année précédente.

Si les résultats en termes quantitatifs sont satisfaisants, les retours sur la qualité du programme de l'UTL sont encore plus rassurants. En peu de temps, la qualité des interventions proposées par l'UTL a été reconnue et saluée par les partenaires et le public.

V Un pilotage volontariste des moyens humains, financiers et immobiliers

Dans le champ des ressources humaines, l'année 2017/2018 a été marquée par la poursuite de plusieurs actions engagées l'année précédente.

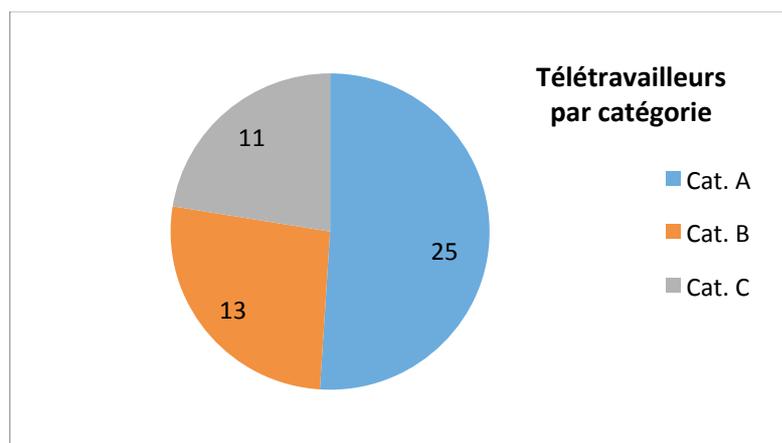
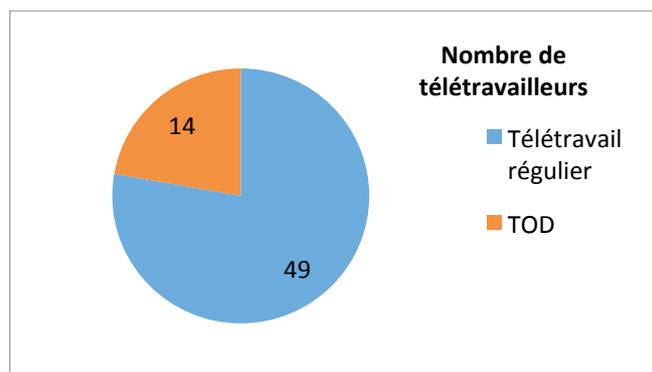
Ainsi, après la mise en œuvre du télétravail à la rentrée 2016, à titre expérimental, l'année 2017/2018 a permis de dresser un premier bilan du dispositif et de le faire évoluer.

La démarche s'est appuyée sur les retours d'expérience des acteurs concernés (télétravailleurs et encadrants) et sur les échanges recueillis dans le cadre d'une matinée de réflexion consacrée au télétravail qui s'est tenue en janvier 2018 et qui fut animée par

Claudie Rey et Françoise Sitnikoff, MCF en sociologie à l'UFR d'Arts et Sciences Humaines et qui ont, toutes deux, effectué des recherches sur ce sujet.

Le bilan a permis d'analyser les pratiques et de faire évoluer le cadre en assouplissant les règles d'organisation (possibilité de télétravailler sur une demi-journée par exemple) et en proposant la mise en place du Télétravail Occasionnel à Distance (TOD). Cette modalité de télétravail permet à un agent de disposer de 3 jours par mois de télétravail qu'il demande à placer en fonction de ses contraintes de service et des dossiers qu'il a à traiter. Un personnel BIATSS peut ainsi demander à télétravailler de façon régulière ou à bénéficier du TOD.

En quelques chiffres, le télétravail à l'université au 1^{er} septembre 2018, c'est :



Dans le cadre de la démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux, le groupe de travail constitué en 2016/2017 a conduit, sous la responsabilité de Catherine Hervé, chargée de mission, la mise en œuvre d'un diagnostic sur les risques psycho-sociaux. Un appel d'offres a été élaboré et un bureau d'études a été retenu pour conduire le diagnostic. La démarche va se poursuivre tout au long de cette année pour aboutir à la remise d'un plan d'actions en mai 2019.

-----> Du 08 Octobre Au 02 Novembre <-----



En attendant, certaines mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre soit pour prévenir les risques psycho-sociaux, soit pour développer la Qualité de Vie au Travail.

Suite à la consultation des personnels via un questionnaire à la fin de l'année 2017, un plan d'actions pour lutter contre les effets de l'hyperconnexion, élaboré avec les représentants du CHSCT, a été présenté en Conseil d'Administration et fera l'objet d'un déploiement au cours de cette année : sensibilisation aux conséquences de l'hyperconnexion, séances de digital detox, plaquette sur les bonnes pratiques pour échapper à l'hyperconnexion.

Des actions de formation spécifiques ont été proposées aux personnels dans le plan de formation 2018 (communication bienveillante, gestion des conflits, cultiver son bien-être au travail, gestion du stress...).

Dans le cadre du Plan Université 2040, le groupe de travail Qualité de Vie au Travail, piloté par Fédérica Oudín, désormais chargée de mission sur ce sujet, et par Audrey Moullec, a notamment engagé une démarche participative de consultation des personnels sur la thématique du bien-être au travail et a présenté les résultats de cette consultation dans le cadre de la semaine du développement durable en juin 2018.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'accompagnement des personnels a été renforcé avec l'arrivée, depuis janvier 2018, d'une psychologue du travail, Carole Delavenay, et la décision d'augmenter le temps de travail de l'assistante sociale des personnels, Violetta Kompa, qui assure désormais son activité à temps plein. Toutes les deux reçoivent et accompagnent, en lien avec la Direction des Ressources Humaines si nécessaire, les personnels qui rencontreraient des difficultés professionnelles ou personnelles.

Enfin, l'année 2017/2018 a été marquée par la mise en œuvre de nombreuses mesures nouvelles en matière d'accompagnement de la carrière des personnels :

- mise en place, pour les personnels de l'établissement, du Compte Personnel d'Activité et plus particulièrement du Compte Personnel de Formation, créé par l'ordonnance du 19 janvier 2017. Ce dispositif permet aux personnels de disposer d'un crédit d'heures pour accéder à des formations dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle ou de reconversion et vient compléter les dispositifs

déjà existants (actions de formation inscrites au plan de formation, bilans de compétences, congés de formation professionnelle, Validation des Acquis et de l'Expérience)

- Organisation d'un dispositif de formation et d'accompagnement personnalisé pour les Maîtres de Conférence stagiaires, piloté par le CAPE (Centre d'Accompagnement à la PÉdagogie)
- Accompagnement des enseignants-chercheurs dans le cadre du suivi de carrière, sur la base du volontariat
- Mise en place, à l'initiative de Cécile Goï, vice-présidente CFVU, d'un Congé pour Transformation Pédagogique, à l'image du Congé pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT), pour les enseignants et enseignants-chercheurs qui souhaitent disposer de temps pour préparer un projet pédagogique innovant.

• **Adoption du nouveau règlement intérieur**

Un groupe de travail, associant des membres élus des conseils, étudiants et personnels, des représentants du comité technique et du CHSCT et animé par les VP CA et Vie étudiante a travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet de règlement intérieur. Il a été présenté en CHST, en comité technique, en conseil académique et a été adopté par le Conseil d'administration le 25 septembre 2017.

Ce règlement a pour vocation de permettre l'exercice des droits et libertés des personnels et des étudiants dans les locaux de l'université tout en préservant le bon fonctionnement de l'établissement. Il comprend notamment des dispositions relatives au respect de la neutralité et de la laïcité, de la liberté de communication, à l'utilisation des locaux et des outils informatiques et à la mise en œuvre du développement durable.

• **Finances**

Malgré la conjoncture économique contrainte, l'université de Tours poursuit la consolidation de sa situation financière et patrimoniale.

L'exercice comptable 2017 se solde par un résultat excédentaire de 2,945 M€ contre 3,482 M€ en 2016. Cette diminution de 536 k€ soit -15% est à relativiser car le résultat 2017 est tout à fait satisfaisant pour un établissement ayant nos caractéristiques et elle fait suite à plusieurs exercices avec des excédents significatifs.

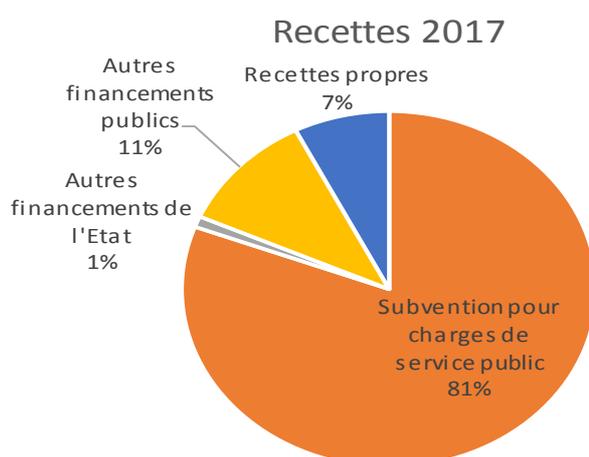
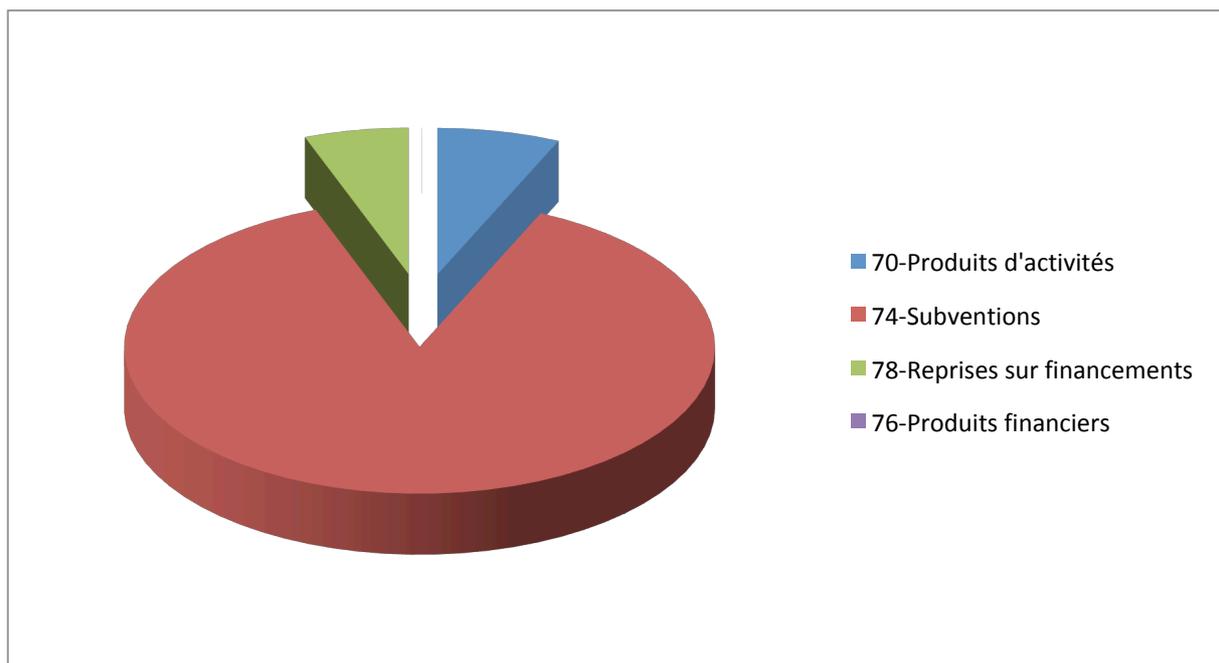
De façon plus détaillée, l'année 2017 fut marquée par des produits en augmentation globale de 1 563 k€, qui a porté le montant total à 201 308 k€.

Les principales ressources de l'université proviennent des **subventions versées par les acteurs publics**. Elles correspondent à 92,85% des recettes (hors reprises sur amortissements et provisions), et sont d'un montant de 176 246 k€ :

- *dont 160 470k€ de Subvention pour Charges de Service Public (SCSP), en augmentation de 4 082 k€ en 2017 ;*
- *et 17 743k€ de subventions en provenance de l'Etat et autres entités publiques, en diminution de 1 525 k€.*

A ces subventions s'ajoutent diverses ressources propres, globalement en baisse :

- *la taxe d'apprentissage : 869 k€ (en diminution de 39 k€)*
- *les Produits directs d'activité : 13 549 k€ (en diminution de 1 191 k€)*
- *les ventes de biens et prestations de services : 13 223k€ (en diminution de 912 k€).*



Les produits de l'université, même s'ils connaissent une augmentation globale du fait de la hausse de la SCSP, sont impactés par des baisses de subventions allouées par les partenaires du territoire et par la baisse de nos ressources propres. Ces baisses doivent inciter à la vigilance car elles peuvent fragiliser la soutenabilité de certaines de nos activités.

Les charges, quant à elles, augmentent globalement de 1.06 % (+ 2 099 k€), pour un montant total de 198 362 k€ contre 196 263k€ en 2016.

Le principal poste de charge est la masse salariale. En 2017, elle s'établit globalement à 156 525 k€. L'augmentation principale concerne les charges de personnel (+ 2 146 k€), et plus particulièrement les charges sociales patronales (+1 389 k€) engendrées par le basculement des emplois contractuels (taux de cotisation 43,24%) en emplois titulaires (taux de cotisation 97,35%) en application de la loi Sauvadet et de la titularisation de CDI..., augmentation du PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) de 4 ou 6 points indiciaires selon les catégories de personnel, et les reclassements indiciaires suivant la refonte des grilles.

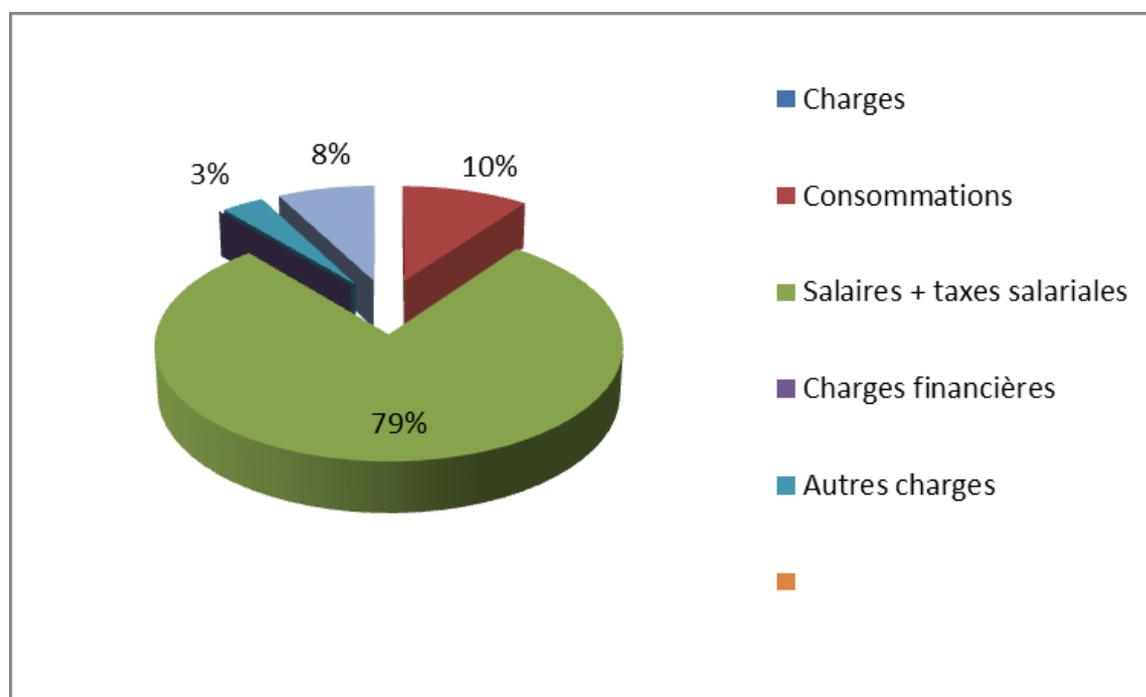
Au niveau des autres types de charges telles que les achats et consommations de l'exercice (fluides, fournitures, locations, entretien...), leur augmentation est peu significative (14 k€, dont 12 k€ en frais accessoires d'achat (transport, assurances...)).

Les autres charges de fonctionnement diminuent de 606 k€ : du fait d'un changement de méthode de comptabilisation des conventions de partenariat.

En abordant la situation financière de notre établissement sous l'angle de la comptabilité budgétaire, les prévisions en dépenses de fonctionnement et d'investissement, comme l'exécution de ces prévisions, doivent encore être améliorées afin de permettre d'afficher en exécution 2018 des taux d'exécution supérieurs à 90%.

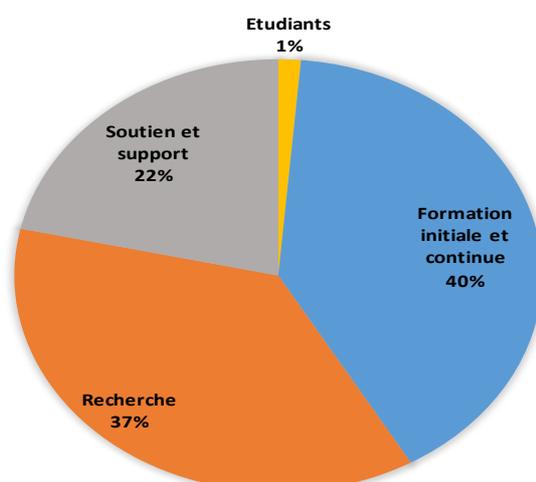
Quoi qu'il en soit, une analyse de l'évolution de nos dépenses sur les 5 dernières années, montre des efforts continus pour maîtriser les dépenses de fonctionnement. Ces efforts sont cependant remis en cause par une augmentation de la masse salariale. Ceci dit, au titre de l'année 2017, le ratio Charges de personnel/produits encaissables dit « Ratio Dizambourg » qui mesure le poids de la masse salariale dans l'ensemble de nos recettes encaissables connaît une légère baisse de 0,33% du fait de la hausse du niveau des recettes et plus particulièrement de la subvention pour charges de service public. Il passe de 82,83% en 2016 à 82,50% en 2017.

Au niveau de la répartition de nos dépenses, 40% de celles-ci ont été consacrés aux dépenses directes de formation et 37% aux dépenses directes de recherche. Les fonctions pilotage et support représentent 22% des décaissements.



Somme de Total CP

RÉPARTITION DE L'EXÉCUTION DU BUDGET GLOBAL DE L'ÉTABLISSEMENT



La structure financière de notre établissement se consolide.

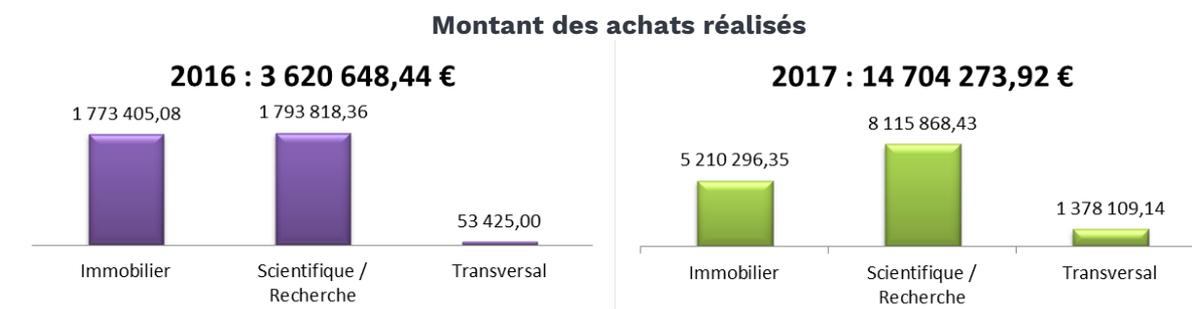
Au 31 décembre 2017, le montant du fonds de roulement est de 33 120k€. Il correspond à 65 jours de dépenses hors dotations aux amortissements et provisions. Notre fonds de roulement - bien qu'ayant baissé - est à un niveau appréciable. La trésorerie 45 331 k€ qui permet de régler 89 jours de dépenses. Ces différents agrégats financiers s'améliorent globalement sur l'année 2017.

UNIVERSITE DE TOURS	en Euros			
	2014	2015	2016	2017
Fonds de Roulement Net Global	21 287 029	24 028 800	28 142 205	33 120 544
Besoins en Fonds de Roulement	-7 803 396	-10 776 263	-12 835 313	-12 210 958
Trésorerie (y compris V.M.P.)	29 090 425	34 805 063	40 977 517	45 331 502

En conclusion, l'année 2017 a permis une consolidation de la situation financière et patrimoniale de notre établissement comme le montre l'évolution de nos principaux agrégats financiers sur les quatre dernières années. Néanmoins, face aux zones de fragilité et à la conjoncture économique, il est impératif de faire évoluer notre fonctionnement organisationnel. Le déploiement complet des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) va contribuer à consolider nos finances et à ancrer pleinement notre pilotage dans une logique pluriannuelle.

- **Amélioration de la politique des achats**

Le service des achats a, pour 2017, mené une politique d'achats pour un budget de 32 245 832 € HT (?? – par rapport au graphique ??) . Le taux de couverture des marchés est de 46 %. Les gains sur les achats réalisés en 2017 est de 367 125 € (dont 150 000 € pour les fluides et 98 000 € pour les assurances).



- **Patrimoine immobilier**

Candidate à la deuxième vague de dévolution des biens des universités, l'université s'appuie sur quelques points forts, dont la bonne connaissance de son patrimoine et une

forte conviction de ses dirigeants. Elle a été retenue, avec trois autres universités, pour devenir propriétaire des biens immobiliers qui lui sont affectés.

L'université de Tours dispose d'environ 220 000 m², sur plus de 50 ha répartis sur 6 pôles situés dans des secteurs à fort enjeu de Tours Métropole, ainsi qu'une antenne à Blois.. L'université de Tours a souhaité se doter d'une véritable stratégie immobilière, qui s'inscrit dans le cadre du Plan « Université 2040 », plan de développement durable, co-construit avec l'ensemble des personnels. Quatre axes majeurs sont définis : environnement (déchets, biodiversité), mobilités (accessibilité des sites en transports collectifs, pistes cyclables), qualité de vie au travail et immobilier (développement du numérique, performance énergétique). La stratégie immobilière est inscrite dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qui est en cours de finalisation.

La propriété de l'ensemble de son patrimoine permettrait à l'université de disposer des moyens, juridiques et politiques, pour mettre en oeuvre une politique immobilière, notamment en développant les partenariats avec Tours Métropole, qui élabore son plan de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais aussi les autres acteurs socioéconomiques du territoire. La présence des étudiants est un atout majeur pour la Métropole car ils représentent près de 10% de ses habitants. En 2017, le poids économique de l'université dans la Métropole est significatif : elle suscite plus de 400 M€ de retombées financières par an.

Le Conseil de l'immobilier de l'Etat encourage l'université à poursuivre le travail mené en collaboration avec la direction immobilière de l'Etat et le ministère de tutelle.

Travaux immobiliers

Durant l'année universitaire 2017-2018, plusieurs opérations immobilières ont été engagées ou achevées.

Ont été achevés :

- La mise en place de comptage chaleur par bâtiment (phase 3) pour un montant de 285 K€ (Financement Université)
- La salle Thélème (reprise de la cabine régie)

Sont en travaux :

- La réhabilitation du site Jean Luthier (phase 2)
- Le Fac Lab de la Fac de droit

Sont en cours d'étude :

- La réhabilitation du bâtiment H- Vialle de l'UFR de médecine sur le site Tonnelé (7M€) financés par le CPER. Une convention de mandat avec la SET a été signée et une entreprise a été retenue le 29 septembre 2018. Les travaux doivent commencer au printemps 2019.
- La rénovation de la BU des Tanneurs et du bloc « Thélème » financée par le CPER pour un montant de 11,75 M€ est lancée.
- La mise en accessibilité des locaux universitaires (Ad'AP) pour un montant de 2,4M€ (Financement Université et Etat) est en cours d'étude (Etudes de maîtrise d'oeuvre en cours (PRO))
- La mise en sécurité et le remplacement des systèmes de sécurité incendie pour un montant de 600 K€ (Financement Université et Etat) sont lancés. Les études de maîtrise d'oeuvre en cours (Diagnostic et APS) sont terminées et les travaux doivent commencer au 4^{ème} trimestre 2018.

La réorganisation de la fonction immobilière

Pour mieux prendre en compte et mieux coordonner les besoins, attentes et contraintes des usagers et des utilisateurs, pour mieux appréhender la dimension urbanistique et architecturale des sites et la valorisation du patrimoine, une approche globale de la fonction immobilière a été privilégiée. Elle a conduit à une réorganisation de la fonction immobilière avec la création d'une nouvelle direction des affaires juridiques et du patrimoine qui comprend quatre services : le service des affaires juridiques,

institutionnelles et de la protection des droits, le service des achats et des marchés, le service du patrimoine et de la valorisation et le service technique immobilier. Cette nouvelle organisation permettra d'améliorer la coordination des fonctions et un fonctionnement partagé avec les composantes et les usagers.

- **Numérique**

Dans le cadre des études et de la vie de l'étudiant, plusieurs projets ont été menés :

- Pour la pédagogie, le développement des plateformes LMS de l'établissement s'est poursuivi : le nombre de cours et de connexions sur Célène est en perpétuelle augmentation : 306000 connexions par mois en moyenne en 2018 vs. 285000 par mois en 2017. L'usage de QCM auto-correctés se démocratise : ces QCM sont utilisés en médecine pour toutes les épreuves de PACES, L2, L3, en école d'orthophonie, pour le concours d'entrée et les autres examens, en Droit, pour une quinzaine d'épreuves, 2017/2018 et pour quelques épreuves en Arts & Sciences Humaines, Lettres & Langues, à l'UFR Sciences & Techniques et à l'EPU. Enfin, grâce à l'appel à projets « "Pédagogie numérique et Formation à distance" 2016, plusieurs projets ont vu le jour : un CM inversé d'économie à l'IUT, le projet Dista'FLE (Conception de modules linguistiques et méthodologiques pour des étudiants allophones), le projet d'extension de l'alter-PACES qui permet aux étudiants de Tours, Orléans, Chartres et Blois d'accéder, depuis leurs sites respectifs, aux cours réalisés dans le cadre du programme d'enseignement (unités d'enseignement complémentaires) de l'alter-PACES, ainsi que le projet Le projet MERCHéros, jeu sérieux qui place l'étudiant dans le rôle d'un méthodologiste associé à l'élaboration d'une étude de recherche clinique, qui est en cours de finalisation.
- Le projet DiLL (Digital Learning Lab), lauréat de l'appel à projets Disrupt' Campus (PIA 2), porté par l'INSA CVL, l'université d'Orléans et l'université de Tours, en partenariat avec Pépite CVL, bénéficie d'une enveloppe globale de 800 000€. L'objectif est double : former les étudiants à la nouvelle économie du numérique et à l'entrepreneuriat, tout en accompagnant les entreprises de la région dans leur transformation numérique. DiLL a été lancé, dans une version pilote, dès la rentrée de septembre 2018. Pour cette année pilote, 25 entreprises régionales, de secteurs variés, nous ont soumis des problématiques que le numérique pourrait résoudre. Les équipes projets, constituées d'étudiants (de composantes et niveaux variés) et de salariés de ces entreprises vont travailler, pendant 5 mois, sur la résolution de ces problématiques. Un concours récompensera les meilleures équipes.

Pour la communication interne & externe :

- En février 2018, le site institutionnel et les 110 autres sites web de l'université (sites de composantes, de labos, sites consacrés à des événements spécifiques tels que la journée portes ouvertes, ...) ont été refondus.
Les nouveaux sites sont en accord avec la nouvelle image de l'université et sont ergonomiques et adaptatifs (responsive en anglais ; ils sont visibles sur n'importe quel type de support : différents navigateurs, tablettes, smartphone...). Ils constituent une vraie vitrine pour l'université, tournée vers l'extérieur et notamment les futurs étudiants, leurs parents...
- Enfin, une application mobile, civiTime, véritable jeu pédagogique et collaboratif pour encourager étudiants, enseignants et personnels administratifs à faire des éco gestes, a été lancée en octobre 2018. L'objectif était d'impliquer tous les usagers dans la politique RSE de l'université.

- **Pour la recherche :** l'outil OSCAR a été installé pour la gestion des contrats de recherche. De nouvelles fonctionnalités, dont les feuilles de temps pour le suivi des projets de recherche, sont prévues. Un portail partagé avec les autres établissements de la COMUE, ADUM, a été mis en place pour le suivi des doctorants dans la préparation de leur thèse et le suivi de leurs formations.

- **Concernant les infrastructures, réseaux et la sécurité des Systèmes d'Information :**
 - o Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services, des nouveaux équipements ont été installés : de nouveaux matériels WIFI, des matériels réseaux d'interconnexions de sites, des baies de stockage et des serveurs ont été acquis. Une conférence de sensibilisation sur la protection de l'information a été organisée durant le mois européen de la cybersécurité, et un guide des bonnes pratiques numériques a été distribué à chaque personnel de l'université.
 - o Plusieurs projets d'amélioration de la gestion du parc ont été lancés : mise en place d'un serveur DHCP centralisé, synchronisation des annuaires LDAP et ACTIVE DIRECTORY (login et mot de passe uniques pour l'ENT et le compte Windows)

Pour l'administration de l'établissement, le développement de SIHAM, notre système d'information des Ressources Humaines, a été poursuivi, avec l'application SIHAM PMS (Pilotage de la masse salariale). Le système d'information financier et comptable (SIFAC) a encore évolué avec SIFAC Démat, pour réduire le temps et le coût de traitement des factures, respecter les délais de paiement et améliorer la qualité et la fiabilité des données.

Enfin, les projets de dématérialisation ont été poursuivis : par exemple, le SUAPS dispose d'une application d'émargement dématérialisé. Le principe est simple, l'étudiant présente sa carte étudiant devant le téléphone de l'enseignant et l'application la reconnaît via le système NFC (communication en champ proche). Le tout se synchronise ensuite avec la base de données des étudiants et permet une simplification de l'émargement et un gain de temps. Le développement a été effectué en interne par la DSI (Direction des systèmes d'Information) de l'université de Tours, puis l'application a été améliorée par un étudiant de Polytech Tours, dans le cadre de son projet de fin d'études. Le développement va être poursuivi et l'objectif est de rendre cette application disponible dans les autres composantes de l'université. Enfin, entièrement interfacée avec notre solution de GED (Gestion Electronique de Documents), SIFAC Démat permet l'intégration automatique des données associées aux factures fournisseurs dans Sifac.